

Comme le bon ordre des catalogues depend de la connoissance exacte des pauvres, les préposez feront des vizittes generales deux fois lannée : scavoir quelques jours après les festes de Noel et de St Jean Bap^{te} pour voir la situation qu'aura prise chaque famille en ce temps de changement d'habitation et dans le cours de leurs vizittes ils marqueront en chaque colonne de leur catalogue tout ce qui sera arrivé de nouveau depuis la dernière ; outre les deux generales dont on vient de parler, les preposez en feront encor de particulieres chaque mois, vizittant un certain nombre de familles selon les besoins qu'ils connoitront dans leurs quartiers.

Les catalogues ayant esté mis au net après les deux vizittes, de Noel et de la St Jean, ils seront communiqués par les préposés au trésorier, afin que son catalogue général puisse toujours convenir avec les catalogues particuliers.

Comme tout ce qui se delibere dans les assablées depend du raport des préposés et que c'est eux qui doivent faire executter ce qu'elles ordonnent, ils seront exacts à sy trouver, ne manquant point d'y aporter leurs catalogues, lequel celuy des deux preposés qui l'a entre ses mains remettra à son collègue, s'il prevoit ne pouvoir pas assister à l'assablée affin que l'on y puisse recourir au cas qu'il s'agitte quelque chose qui y ayt raport.

Pour donner une idée de la forme des rolles ou catalogues que les préposés doivent tenir ou des cartes qu'ils doivent distribuer pour les aumosnes que lon aura resolu de donner, lon en donne cy après des modelles par lesquels lon verra lusage que l'on en fait à la parroisse d'esnay ou ces présens raiglements s'observent très exactement et lon peut dire sans beaucoup de paine et avec facilité.